

# Hommage aux Femmes

## Pauline Kergomard



Dessiné et gravé en taille-douce  
par Cécile Guillaume

Format horizontal 36 x 22  
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 8 mars 1985  
à Paris

Vente générale le 9 mars 1985

Le 28 avril 1848 — deux mois après la proclamation de la Seconde République — Hippolyte Carnot, Ministre de l'Instruction publique et des cultes, publiait une ordonnance stipulant que les «salles d'asile» porteraient désormais le nom «d'écoles maternelles». L'intention était louable, mais le texte resta lettre morte et les établissements recevant des enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de la scolarité normale, continuèrent à s'appeler «salles d'asile». Ce ne fut qu'après 1881, sous la Troisième République, que l'expression «école maternelle» prit officiellement droit de cité aussi bien dans les textes officiels que dans le langage courant. C'est Pauline Kergomard qui, par son action en faveur de l'école maternelle, fut à l'origine de ce changement d'appellation.

Pauline Kergomard, née à Bordeaux en 1838, était la fille de Jean Reclus, inspecteur des écoles de la Gironde. Toute jeune, Pauline Reclus se sent attirée par l'enseignement. Elle fut d'abord institutrice dans une école privée laïque de sa ville natale. En 1863, elle «monte» à Paris

où habite sa sœur. C'est là qu'elle fait connaissance d'un homme de lettres, républicain éprouvé, Jules Duplessis-Kergomard, connu sous le nom de Kergomard. Elle l'épouse en 1863.

Pauline Kergomard semblait destinée à rester institutrice lorsque sur les conseils de Ferdinand Buisson, alors inspecteur général de l'enseignement, elle décida de se présenter aux examens d'aptitude à la direction puis à l'inspection des salles d'asile. C'est le début d'une grande et belle carrière.

En 1879, ses mérites éclatants sont récompensés. Elle est nommée par Jules Ferry déléguée générale à l'Inspection des salles d'asile; son influence est telle qu'elle réussit, en moins de deux ans, à amorcer l'évolution qui entraînera la disparition des salles d'asile et la naissance des écoles maternelles.

En effet, un grand vent de réforme souffle au ministère; dans l'éducation des tout petits, elle opère une révolution parallèle à celle qui transforme l'école primaire. A

sa manière, elle a contribué à faire l'histoire de la III<sup>e</sup> République.

En 1881, elle devient inspectrice générale des écoles maternelles. Elle exercera ces fonctions jusqu'en 1917. Dès lors, elle est à l'origine de toutes les réformes qui ont donné à l'école maternelle française un rayonnement inégalé. «Pour avoir des hommes à l'âge d'homme, disait Mme Kergomard, il faut avoir des enfants à l'école maternelle».

Pauline Kergomard est morte en 1925. Fondatrice des écoles maternelles, elle en est restée l'âme toujours vivante.